

Demande de mise en place d'un dispositif d'assainissement non collectif

CADRE DE LA VISITE

Maison neuve

Réhabilitation

PROPRIÉTAIRE

Je soussigné(e) Mme, Mr Nom : Prénom :

Né(e) le : Demeurant à :

C.P. : Ville :

Tél. : Portable : Fax :

Mail :

Agissant en qualité de :

(Indiquer la qualité de propriétaire, ayant droit, etc...)

Dans le cas d'une société : Nom de l'entreprise :

SIRET : Qualité du signataire :

LIEU D'INTERVENTION

Demande pour l'immeuble / la parcelle sis à :

Section cadastrale : COMMUNE :

Point de comptage* :

*(*Référence indiquée sur votre facture d'eau SEMERAP)*

INFORMATIONS

- L'attestation de conformité est une pièce obligatoire pour l'obtention du permis de construire.
- Un contrôle avant remblaiement doit être effectué pour l'obtention de la conformité de l'installation.
- Cette prestation est facturée 80 € TTC et comprend la visite de conception et la visite de conformité.

A retourner complété par courrier ou par mail :
SIAREC – 1 allée du Bitume – 63430 PONT DU CHÂTEAU
contact.siarec@orange.fr

Fait à

Signature du propriétaire :

Le